

AU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SEMUR-EN-AUXOIS

## Aérodrome : un avenant discuté

Il était proposé aux conseillers de reconduire le sous-traité de gestion de l'aérodrome pour une durée de 15 ans. Signé en 1988, le sous-traité s'était achevé en 2009 puis reconduit tacitement. Une situation qui a interloqué les membres de l'opposition. « Ce sous-traité est une reconduction pure et simple d'un document ancien. Le bâtiment et le terrain ont dû évoluer. Pourquoi ne pas revoir le contrat ? », demande Catherine Sadon. Tout en interpellant sur l'aspect « hasardeux » de la durée du contrat. Michel Neugnot s'est, quant à lui, interrogé sur la nécessité de remettre un avenant s'il y a tacite reconduction. « Pierre Sokol nous a demandé de le reconduire le plus vite possible afin d'obtenir une subvention de l'État pour le balisage de nuit », explique Philippe Guyenot. L'avenant a été voté favorablement, avec quatre abstentions, dont une de la majorité.

## Subvention accordée à radio Eole

Une subvention a été accordée à la radio locale Eole pour un montant de 3 000 €. Catherine Sadon, Jean-François Donadoni et Eric Baulot n'ont pas pris part au vote. À la question de Catherine Sadon : « Paie-t-on de l'espace publicitaire ? », le maire a répondu par la positive sans donner le montant. Et Catherine Sadon de demander s'il n'est pas préférable de donner une aide exceptionnelle plutôt qu'une subvention. Michel Neugnot s'est interrogé sur le fait de donner à une radio plutôt qu'à une autre, sachant les difficultés rencontrées par ces dernières. Philippe Guyenot estime qu'il est nécessaire de venir en aide à ces radios. Et de demander combien payait la municipalité pour l'heure d'antenne mensuelle du maire.

## Cantine et garderie : tarifs en hausse

Une augmentation des tarifs de la cantine et de la garderie périscolaire de 2,3 % a été votée pour l'année 2012-2013 (7 conseillers ont voté contre). « Vous n'augmentez pas les impôts mais vous augmentez la cantine. Cela doit concerner un certain nombre de Semurois », s'étonne Éric Baulot. Jean-François Donadoni, pour sa part, a souhaité connaître le nombre d'impayés. Sans réponse.

## EN BREF

## SEMUR-EN-AUXOIS

## Visite du collège Saint-Joseph

Les équipes pédagogiques du collège Saint-Joseph-La Sal-

## SEMUR-EN-AUXOIS

L'opposition bien décidée  
à « s'opposer et stopper »

Le groupe d'opposition, Accueillir et bien vivre à Semur-en-Auxois, a tenu son Rendez-vous citoyen vendredi. Trois jours après un conseil municipal houleux.

« Une équipe qui implose, des acquis qui explosent, des prises de décisions graves de conséquences », tels sont les termes employés par Michel Neugnot pour qualifier l'action de la majorité actuelle menée par Philippe Guyenot. Devant la cinquantaine de personnes présentes, l'ancien maire de Semur a ainsi fait référence à « l'absence de projets nouveaux », à « l'abandon de travaux en cours », dont le plus dommageable, selon lui, est la collégiale Notre-Dame, ou à « la dégradation de ce qui a été reçu en héritage ». Pour Patrick Marion, « cela ne peut pas être un mandat qui s'appuie sur une critique perpétuelle du passé ». Et l'opposition de reprocher au maire « d'attiser les peurs et de caricaturer la réalité ».

## « Stopper le massacre »

Si l'équipe municipale actuelle était clairement la cible de l'opposition, l'autre opposition, conduite par Catherine Sadon, n'a pas été épargnée. « Catherine Sadon s'oppose doublement à la majorité actuelle et à l'ancienne,



Une cinquantaine de personnes ont assisté à la réunion.  
Photo LBP

en questionnant toujours et en ne proposant jamais ».

Le dernier conseil municipal très houleux aura eu pour conséquence de renforcer la ligne de conduite de Michel Neugnot, Valérie Chaumet, Patricia Lasnier-Bina et Patrick Marion : continuer de « s'opposer toujours dans l'intérêt général » et « stopper les projets handicapants pour l'avenir. » Michel Neugnot s'est alors adressé aux conseillers de la majorité, qui votent régulièrement contre

les sujets sensibles : « Si vous voulez que le massacre de Semur s'arrête, c'est quand vous voulez ». Et Patricia Lasnier-Bina d'évoquer l'épée de Damoclès qui se trouve au-dessus de l'équipe actuelle : « Encore une démission et il n'y a plus de majorité ». Et de revenir sur les démissions dans les différents services de la commune. Enfin Valérie Chaumet a évoqué « les inquiétudes à l'hôpital » et le dossier IRM.

CH. P.

## Une élection anticipée est-elle possible ?

Lors de l'échange avec le public, la question d'une éventuelle élection anticipée en cas d'une autre démission dans la majorité a été soulevée. Michel Neugnot a alors précisé que si cette démission intervenait l'année des élections [2014], il n'y aurait pas de municipales anticipées. Et d'ajouter : « Pour l'intérêt électoral, il faudrait attendre de tomber dans le gouffre mais pour l'intérêt des Semurois, le plus tôt possible serait le mieux ». Tout en concluant : « Plus on s'enfoncé, plus il est dur de remonter. »